



Le SNASUB/FSU au service des Personnels Administratifs, des Personnels ITRF et des Personnels des Bibliothèques de l'Académie d'Amiens

<http://snasub-amiens.bernard-g.com/>

Evaluation notation : le retour !

Après des mois d'incertitudes ou l'administration de l'éducation nationale a tenté d'organiser (circulaire ministérielle du 18 juillet 2006) une campagne d'évaluation des personnels administratifs de l'administration scolaire et universitaire, des bibliothèques , d'une partie des ITRF , après les déclarations tonitruantes du ministre de la fonction publique mi décembre annonçant « la fin de la notation à titre expérimental » notamment à l'éducation nationale la réalité s'impose : **notation avant le 31 août 2007 !**

En novembre le SNASUB a écrit aux ministres concernés :

Cette opposition forte a conduit, rien qu'à l'éducation nationale, à 20 000 contestations de notation en 2005-2006.

Extrait du rapport WEISS « Mais en focalisant la traduction de la reconnaissance professionnelle sur l'octroi de réductions d'anciennetés différenciées, découlant automatiquement des variations comparatives de notation, le dispositif biaise cette ambition de clarification.

Le dispositif est d'abord lu comme une compétition exacerbée entre agents aux résultats partiellement arbitraires. »

C'est précisément un aspect totalement négatif de ce dispositif que de préétablir que 20% des agents sont bons 30% moins bons et 50% médiocres ?

Serait-il envisageable, par exemple, que les enseignants soient appelés à évaluer les élèves avec de telles contraintes ?

Nous réaffirmons notre opposition à ce dispositif dont nous demandons le retrait

IL N'Y A PAS DE BONNE APPLICATION D'UN MAUVAIS DISPOSITIF !

Faute de retrait et afin de procéder aux avancements de grades en 2007 ce processus de notation rejetée par les personnels se déroulera a nouveau dans les semaines qui viennent.

Annoncé le 15 mars et confirmé au Comité Technique Paritaire Ministériel du 19 mars ce retour de la notation en 2007 est désormais officiel.

Nous refusons de choisir entre l'arbitraire du seul entretien d'évaluation et la notation mise en concurrence des personnels !

Nous appelons les personnels a organiser le rejet de cette notation : nous ne voulons pas recommencer la catastrophique évaluation notation

Assemblée générale, réunion d'information dans tous les services, tous les établissements dans l'unité la plus large.

Le SNASUB se prononce pour :

- **Suppression de toute appréciation individuelle utilisée pour d'éventuelles rémunérations ou avancement**
- **Entretien professionnel sur les besoins de formation déconnecté d'enjeu de carrière**
- **Avancement égal et accéléré pour tous**
- **Pas de modulation des indemnités au mérite**
- **Attribution des réductions d'ancienneté au plus grand nombre.**

Recours systématique contre la notation